

Motion du conseil des maîtres

Monsieur l'Inspecteur, Mme l'inspectrice

Après avoir pris connaissance du protocole d'évaluation à destination des élèves de CP et CE1 et du contenu des items, le conseil des maîtres de l'école ..... considère qu'ils ne sont pas une aide aux apprentissages des élèves et à la conception de l'enseignement : *items inadaptés aussi bien dans leur contenu que dans leur organisation, limitation du temps qui génère du stress, explications et aides non autorisées... et analyse de ces évaluations par un logiciel ministériel. Ces éléments entrent en contradiction avec nos pratiques professionnelles et les apprentissages réels des élèves.*

Nous avons donc choisi de reprendre la main sur ces évaluation selon différentes modalités :

- Pas faire passer tout ou partie de ces évaluations, nous basant sur les évaluations conçues par l'équipe enseignante.
- Adapter des items afin de les rendre compréhensibles pour nos élèves, en accord avec notre mission d'enseignant.
- Adapter les temps de passation afin de mettre nos élèves dans des conditions de travail bienveillantes et sécurisantes, en accord avec notre mission d'enseignant.
- Aider nos élèves pour les rassurer et les accompagner, en accord avec notre mission d'enseignant
- Ne pas faire remonter tout ou partie des réponses de nos élèves.

Les évaluations doivent rester un outil au service des élèves et des enseignants. Elles ne sauraient servir d'autres objectifs, comme établir des comparaisons entre les écoles et/ou les élèves et/ou les enseignant.es.

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur, Madame l'Inspectrice, en notre attachement au service public d'éducation.

*Envoyer une copie au SNUipp-FSU 33 par mail (snu33@snuipp.fr)*